

Collectis S.A. annonce l'enregistrement de son Document de Base auprès de l'AMF dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Romainville, France - le 26 décembre 2006 - Collectis S.A., société de biotechnologie spécialisée dans l'ingénierie des génomes, qui développe pour la santé, la recherche et l'industrie, une nouvelle classe de produits permettant la réécriture de séquences d'ADN à façon, annonce l'enregistrement par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) de son Document de Base sous le numéro I.06 - 198, à la date du 22 décembre 2006, dans le cadre de son projet d'introduction en bourse sur le marché Alternext d'Euronext Paris.

Ce projet d'introduction se réalisera sous réserve de l'obtention du visa de l'AMF sur le prospectus (comprenant le document de base, une note d'opération et un résumé) relatif à cette opération et en fonction des conditions de marché.

A propos de Collectis S.A.

Collectis S.A. est une société de biotechnologie qui développe une approche innovante de l'ingénierie des génomes fondée sur une technologie propriétaire : l'utilisation d'une nouvelle classe de « ciseaux moléculaires », les enzymes MéganucléasesTM, capables de reconnaître, fixer et couper de façon hautement spécifique l'ADN. La société développe et commercialise des Systèmes de Recombinaison par Méganucléases (MRS), qui associent à ces « ciseaux moléculaires » une matrice d'ADN, permettant de cibler un gène d'intérêt et de le modifier *in vivo*, sans endommager le reste du génome, via l'action du système de maintenance et de réparation naturelle de la cellule. En développant, pour la première fois, cette technologie à l'échelle industrielle, Collectis a ouvert la voie à l'ingénierie génomique rationnelle des génomes, qui vise à insérer, modifier, moduler ou corriger *in vivo*, de façon fiable et précise, un gène dans n'importe quel organisme vivant, sans adjonction de gènes étrangers souvent imprécis et mal tolérés. Collectis compte aujourd'hui 8 MRS en développement.

Fondée en 2000 par André Choulika et David Sourdivé, Collectis est une entreprise 'spin-off' de l'Institut Pasteur, dont elle a acquis les droits exclusifs sur un portefeuille de brevets. La société détient un portefeuille de 27 brevets délivrés et 69 demandes sont en cours d'examen. Depuis sa création, Collectis a levé 17,5 millions d'euros en deux levées de fonds (2000 et 2002) pour financer sa R&D et son développement commercial. Ses investisseurs principaux sont AGF Private Equity, BankInvest Biomedical Venture, Edmond de Rothschild Investment Partners, Kaminvest Holding (BA) et Odyssee Venture. A ce jour, Collectis a signé 45 accords, au plan mondial, avec des laboratoires pharmaceutiques (dont AstraZeneca, Merck & Co., Wyeth et Shire), des groupes agronomiques (dont Bayer, DuPont et BASF) et des sociétés de biotechnologie (dont Genentech, Regeneron et Lexicon Genetics). Collectis a son siège social à Romainville (Parc Biocitech) et compte 40 collaborateurs dont 16 docteurs ès sciences.

Pour de plus amples renseignements sur Collectis, visitez notre site web : www.collectis.com